

## Décision relative à la demande d'ajout d'un nouveau nom commercial d'un produit phytopharmaceutique

*Vu les dispositions du règlement (CE) N° 1107/2009 du 21 octobre 2009 et de ses textes d'application,*

*Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre III du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,*

*Vu la demande d'ajout d'un nouveau nom commercial au produit phytopharmaceutique Crossover,*

*de la société* ALBAUGH EUROPE SARL  
*enregistrée sous le* n°2021-0228

*Vu la décision du Directeur général de l'ANSES du 20 janvier 2021,*

*Vu le recours gracieux formé le 27 janvier 2021 par la société ALBAUGH EUROPE SARL,*

*Considérant qu'il convient de donner suite à la demande de rectification du nom CLASS'ONE en CLASS'ONE 480,*

La mise sur le marché du produit phytopharmaceutique désigné ci-dessus **est autorisée** en France pour les noms précisés dans la présente décision.

La présente décision abroge et remplace la décision du 20 janvier 2021 et s'applique sans préjudice des autres dispositions applicables.

Le nouveau nom commercial ajouté par la présente décision est le nom SIRLENE.

## Informations générales sur le produit

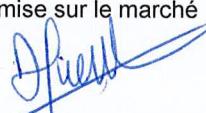
<b>Noms du produit</b>	Crossover Cayenne Highland Landmaster Supreme 480 TF Rosate Supreme 480 TF Island 480 Class' One 480 Freeway 480 Sirlene
<b>Type de produit</b>	Produit de référence
<b>Titulaire</b>	ALBAUGH EUROPE SARL World Trade Center Lausanne Avenue Gratta-Paille, 2 1018 LAUSANNE SUISSE
<b>Formulation</b>	Concentré soluble (SL)
Contenant	608 g/L - glyphosate sel de diméthylamine
<b>Numéro d'intrant</b>	2100020
<b>Numéro d'AMM</b>	2120143
<b>Fonction</b>	Herbicide
<b>Gamme d'usage</b>	Professionnel

L'échéance de validité de la présente décision correspond à celle de l'autorisation du produit.

La présente décision peut être retirée ou modifiée si des éléments le justifient.

A Maisons-Alfort, le 03 FEV. 2021

Pour le directeur général et par délégation  
La directrice des autorisations  
de mise sur le marché

  
Marie-Christine de GUENIN